

A l'heure où la crise économique et financière a démontré **les faillites et les impasses du système capitaliste libéral dominant**, il est plus que jamais temps de promouvoir un **autre modèle**, plaçant l'humain et non le profit au centre de ses préoccupations : **l'économie sociale et solidaire**. C'est le sens des « douze propositions pour une économie démocratique » portées par le CEGES (le Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale) et ses membres au sein d'un document auquel ce Manifeste doit être relié, et qui affirme à propos des entreprises de l'ESS :

*« Parce qu'elles sont fondées sur les personnes et non sur la détention de capital, les entreprises de personnes font la preuve que démocratiser l'économie est **une voie créatrice de biens communs et un vivier d'activités économiques** qui résiste à la crise. »*

Le Manifeste pour l'Éducation à l'économie sociale et solidaire présenté ici est un complément de la 6^e proposition du CEGES : **« Développer l'éducation et la formation à l'économie sociale et solidaire »**

Pour l'économie sociale et solidaire, l'éducation représente autant une histoire et des racines qu'un avenir et un horizon. Éducation et économie sociale et solidaire sont intimement liées, dès lors que cette économie est porteuse dès son origine d'un projet éducatif, qui doit, pour exister pleinement, s'appuyer sur des dynamiques éducatives.

Histoire et racines, car à l'origine de l'économie sociale, on trouve les actions d'éducation ouvrière qui se sont développées tout au long du 19^e siècle dans les associations, coopératives et mutuelles : clubs de lecture, bibliothèques ouvrières, puis universités populaires... On trouve également une intervention déterminante des organisations d'économie sociale dans le combat pour une éducation laïque et républicaine garantie pour tous les enfants, autour des lois de Jules Ferry.

Avenir et horizon, car l'éducation est indissociable de l'économie sociale et solidaire, dès lors que celle-ci se donne comme objectif l'émancipation des personnes et l'exercice d'une citoyenneté économique. **Or, cette émancipation passe nécessairement par l'éducation**, par la capacité pour chacun de comprendre le monde, ses enjeux et les mécanismes qui régissent l'économie. Car il s'agit bien d'éclairer les choix des citoyens, afin qu'ils puissent décider de se fonder dans un système dominant ou de s'en affranchir. En ce sens, **tout développement d'une économie à contre-courant du modèle capitaliste**, une économie plaçant la personne et non l'argent au centre ses préoccupations, doit impérativement s'appuyer sur le **développement d'un esprit critique**, une appropriation des principes fondateurs de cette économie sociale et solidaire : démocratie, propriété collective, non lucrativité, solidarité.

Avenir et horizon également, car l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans le long terme, ce qui implique son **perpétuel renouvellement** : renouvellement de ses salariés, à l'heure de nombreux départs en retraite ; mais aussi et surtout renouvellement par sa **vitalité démocratique**, sa capacité à attirer et à former de nouveaux bénévoles, de nouveaux militants : c'est une condition vitale pour la capacité de l'ESS et de ses organisations à porter son projet, qui n'est pas qu'un projet micro-économique, un projet d'entreprise, mais bien un pro-

jet de société à part entière, un projet politique. Une véritable éducation à l'économie sociale et solidaire est donc un impératif pour mobiliser ceux qui seront demain **la génération des nouveaux acteurs de cette économie**.

Or, aujourd'hui, force est de constater que **l'ESS est peu présente dans notre système éducatif et dans les formations**. Les **mouvements pédagogiques** et les **organisations d'éducation populaire**, qui jouent un rôle majeur en complément de l'École pour transmettre les valeurs de l'ESS, manquent cruellement de moyens et de soutien au développement de leurs outils d'intervention. Le système éducatif français, au sein duquel les questions de l'orientation professionnelle et de la connaissance des métiers sont de plus en plus présentes, et ce de plus en plus précocement, **ne travaille que trop peu en partenariat avec les acteurs de l'ESS**. Pour enseigner l'ESS, des entrées sont possibles via les programmes scolaires, notamment d'économie, de gestion et de SES, mais elles demeurent insuffisantes, et ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre pour les enseignants, quand **le modèle dominant présent dans les programmes demeure celui de l'économie capitaliste**. Des acteurs de l'ESS développent des **interventions dans les classes et les établissements**, mais, en l'absence d'un partenariat affirmé et d'un programme développé avec l'institution scolaire, ils se heurtent parfois à des incompréhensions et peinent à trouver des soutiens pour développer leurs actions ; quand dans le même temps les entreprises capitalistes, à travers le fort lobbying exercé par le MEDEF, développent de plus en plus de partenariats avec les classes et les élèves pour promouvoir leur modèle économique...

Il est donc temps aujourd'hui de **donner toute sa place à l'éducation à l'économie sociale et solidaire**.

Il est temps pour les **militants de l'ESS, les enseignants, les acteurs éducatifs, les élèves et les étudiants, les parents d'élèves**, de se mobiliser massivement pour l'éducation à l'ESS.

Il est temps pour les **pouvoirs publics et les représentants politiques** de prendre des mesures qui permettront la concrétisation et la réussite de cette mobilisation.

Cela passe par les 10 engagements suivants :

- 1 Mobiliser le ministère de l'Education nationale par un accord-cadre global conclu entre le MEN et les acteurs de l'ESS, comprenant notamment :**
 - ✓ Une « semaine de l'ESS » à l'Ecole
 - ✓ L'appui à la création et à la diffusion d'outils pédagogiques
 - ✓ L'intégration de l'ESS à la formation initiale et continue des enseignants
- 2 Mobiliser le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, pour notamment :**
 - ✓ Habilitier de nouvelles licences et masters ESS, dont des masters « recherche »
 - ✓ Développer la création de postes d'enseignants spécialisés sur ces thématiques
- 3 Assurer une représentation des acteurs de l'ESS au sein du Conseil supérieur de l'éducation et du comité consultatif du Haut conseil de l'éducation**
- 4 Améliorer la connaissance de l'ESS, et plus globalement la pluralité des approches en économie, dans le contenu des programmes à tous les niveaux de l'enseignement général, technologique et professionnel**
- 5 Améliorer la prise en compte de l'ESS lors de la conception des diplômes professionnels, à travers les commissions consultatives de conception des diplômes professionnels**
- 6 Développer les partenariats et projets (annuaires, « banques » de stages...) facilitant pour les élèves et les étudiants les possibilités d'effectuer des stages dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire**
- 7 Soutenir la coopération scolaire, les mouvements pédagogiques et assurer la diffusion des pédagogies coopératives, pour faire vivre les valeurs de l'économie sociale et solidaire (solidarité, démocratie, force du collectif...) au sein de l'Ecole**
- 8 Encourager les possibilités de création d'associations et de coopératives par les élèves et les étudiants, et plus largement le développement de projets initiés par les jeunes, à travers les instances de la démocratie lycéenne, le fonctionnement des foyers socio-éducatifs, des maisons des lycéens...**
- 9 Développer, en complément et en partenariat avec l'Ecole, l'éducation populaire et les actions éducatives, sociales et médico-sociales, nécessaires à la réussite de tous les élèves, mises en œuvre par les organisations de l'économie sociale et solidaire, face à la concurrence des organismes à seule finalité lucrative**
- 10 Valoriser les engagements des enseignants et des acteurs éducatifs dans les organisations de l'économie sociale et solidaire (mises à disposition, détachements, réflexions autour des dispositifs de secondes carrières, de reconnaissance des acquis de l'expérience, de statut de l'elu...)**

En partenariat avec le



et le



Premiers signataires du Manifeste :

Roland Berthilier, Président de L'ESPER ; **Jean-Louis Cabrespines**, Président du CEGES et du CNCRES ; **Jean-François Draperi**, directeur du CESTES (Centre d'Économie Sociale Travail et Société / Cnam) et rédacteur en chef de la revue Recma ; **Danièle Demoustier**, Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble ; **Hervé Defalvard**, responsable de la Chaire ESS de l'Université Paris Est Marne la Vallée ; **Michel Abhervé**, Professeur associé à l'Université de Paris Est Marne la Vallée ; **Nadine Richez-Battesti**, Co-directrice du Master « ESS : organisation et projets », Lest (laboratoire d'économie et de sociologie du travail), Université de la Méditerranée Aix-Marseille ; **Stéphane Veyer**, Directeur général de Coopaname.

Les organisations membres de L'ESPER :

Les associations : 2FOPEN JS - ADEIC - ADOSEN Prévention Santé MGEN - AFEV - ALEFPA - ANATEEP - APAJH - ARTS ET VIE - CEMEA - CRAP Cahiers Pédagogiques - Fédération des DDEN - EEDF - ENTRAIDE UNIVERSITAIRE - FAS - FCPE - Fédération des PEP - FNCMR - FOEVEN - FRANCAS - GCU - JPA - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - LES FAUVETTES - MAE SOLIDARITE - MLF - OCCE - PREVENTION MAIF

Les coopératives et mutuelles : CASDEN BP - LMDE - MAE - MAIF - MGEN - MOCEN - USU

Les syndicats : FSU - SGEN CFTD - SE UNSA - UNSA EDUCATION

L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) est une association rassemblant 39 organisations de l'Economie sociale (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative. Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires...

L'ESPER a vocation à constituer un espace d'échange et de dialogue entre ses membres, et à exprimer des prises de position communes sur ses conceptions de l'Ecole publique laïque et de la société.

L'ESPER, c'est : **4,5 millions** de personnes protégées par une mutuelle santé ; **13,5 millions** de personnes protégées par une mutuelle d'assurance ; **1,2 million** de sociétaires d'une coopérative bancaire ; **5,9 milliards** d'euros de budget ; **46 000** salarié(e)s sur toute la France ; **1 450** établissements ou services de santé et médico-sociaux ; **5 000** centres de loisirs ; **300** centres de vacances.